



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE GEMBLOUX

Le 13 décembre 2016



Groupe de travail N°4 – Mobilité
Le 28 novembre 2016, Foyer communal, Gembloux
Synthèse

Participants :

- Pour la **population (22)** : Cécile BAUVIN, Julien BERGER, Mariane BOUXAIN, Natacha BONAERT, Wauthier BONAERT, Françoise CAPART, DEFECHE-PIRLET, Michel DEFRENE, Jo DERYCK, Damien EYLENBOSCH, Lucrece GARCIA D'HEYGE, Annick GERARD, Christian GOOSSENS, Olivier GUILLITTE, Artur ISTASSE, Thierry KERWYN, Anny-Claire KUMS, Denys MOREL, Clément PINGET, Anne PISSOORT, Philippe SISCOT, Laetitia VAN ROOS
- Invités en tant que **Personnes ressources (4)** : Isabelle DULLAERT (SPW - DGO1), Emmanuel HAEGEMAN (Conseiller en mobilité à la ville de Gembloux), Philippe HENIN (Commissaire de police, zone de police des Arches), Patrick HOEBEKE (Responsable de la locale du GRACQ de Gembloux)
- Pour le **Conseil communal (5)** : Marc BAUVIN (Echevin), Emmanuel DELSAUTE (Cons. Comm.), Benoît DISPA (Bourgmestre), Bernard SCHMIT (Cons. Comm.), Guy THIRY (Cons. Comm.)
- Pour l'**administration communale** : Christine HUBERT (Responsable du Pôle Cadre de Vie et Agent Relais PCDR)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Michaël PLUIJGERS (agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant Gembloux)

Copie :

- Mise en ligne sur site internet de la Ville de Gembloux
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR
- à la Direction de la FRW
- à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)
- au CREAT-UCL
- aux participants

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Powerpoint

Ordre du jour :

1. Accueil par le Bourgmestre
2. Rappel du cadre de travail
3. Objectif et fonctionnement du GT
4. Travail en sous-groupes - méthodologie
5. Résultats
6. Dézoomage des personnes ressources et lunettes transversales

1. Accueil par le Bourgmestre

2. Rappel du cadre de travail

Partant du diagnostic partagé du territoire (consultation de la population et diagnostic du bureau d'étude CREAT), 6 enjeux pour le développement futur du territoire gembloutois ont été identifiés. Les enjeux sont formulés sous la forme de question à résoudre. Deux enjeux transversaux concernant la communication et l'identité ont également été ajoutés.

Pour ce groupe de travail, les questions de l'enjeu sont :

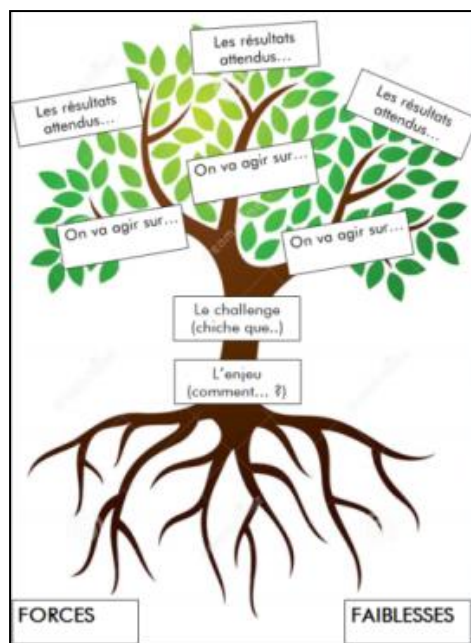
Comment améliorer les difficultés de déplacement en se tournant vers une mobilité connectée et intermodale, qui s'appuie sur les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle ?

3. Objectif et fonctionnement du GT

Ce GT « Nature, paysages et environnement » a pour objectif général de réaliser un premier « brainstorming » d'idées de solutions pouvant contribuer à l'enjeu précité.

Afin d'apporter une expertise et un regard extérieur aux réflexions menées, des personnes ressources ont été invitées. Il s'agit de Mme Isabelle DULLAERT, SPW – DGO1, de M. Emmanuel HAEGEMAN (conseiller en mobilité à la ville de Gembloux), M. Patrick HOEBEKE, membre du GRACQ Gembloux et M. HENIN, Commissaire à la zone de police des Arches (Andenne, Assesse,...).

4. Travail en sous-groupes - méthodologie



Les participants, se répartissent en 3 sous-groupes. Ils ont à leur disposition différents documents : les atouts/faiblesses du diagnostic partagé en lien avec la thématique, la proposition des axes de travail et des idées de projet issues de l'étape des consultations. L'idée est de compléter un arbre qui représente :

- **Racines** = atouts et faiblesse
- **Tronc** = enjeu
- **Branches** = axes de travail
- **Feuilles** = idées de projets

Les participants disposent de 50 minutes pour compléter l'arbre en formulant les axes de travail sur lesquels agir et des pistes de projets concrets pour répondre à l'enjeu.

5. Résultats

Axes (on va agir sur...)	Idées de projets (les résultats attendus...)
<ul style="list-style-type: none">• Déplacements doux	<ul style="list-style-type: none">• Sécuriser l'itinéraire cyclable entre Bossière et Gembloux• Valoriser le réseau existant (ex : chemin n° 37 à Bossière)• Améliorer les liaisons en vélo villages/Gembloux, aménagement rue Chant d'oiseau à Loncée et Grand Leez /Ravel par la rue Henri de Leez (site propre pour vélos)

	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un plan de gestion du réseau cyclo-pédestre de Gembloux pour donner une vision d'ensemble sur les aménagements à poursuivre et les prioriser, en partenariat avec les associations actives dans ce domaine • Faire des comptages pour connaître l'évolution du nombre de cycliste chaque année • Signalisation des itinéraires de voies lentes (ex : entrée du Ravel à Glx) • Promotionner les liaisons existantes • Gembloux « Ville la plus cyclable de Wallonie » comme objectif et vecteur d'identité qui encouragerait la pratique du vélo ? • Promotion des logiciels pour aller d'un point à un autre en fonction des distances, météo,... • Répression plus forte des voitures qui vont sur les voies lentes ou plots pour les empêcher (x2) • Liaison pour piétons et vélos vers Les Isnes et Créalys + gare de St Denis • Entretien des pistes cyclables : partenariat associations, citoyens, RW et commune (main d'œuvre citoyenne et matériel public) • Colorer les bandes cyclables • Eclairer le Ravel et les voies lentes, terminer la liaison des 2 tronçons du RAVeL au niveau de la gare (x2) • Surélever les pistes cyclables sur la N4 (séparation physique) • Améliorer la cohérence des cheminements piétons dans les villages pour les PMR • Mettre le centre-ville en piétonnier (voir avec commerçants) (x2) • Mettre le centre-ville et les villages en zone 30 pour apaiser les vitesses et encourager la présence des modes de déplacement doux (x2) • Réaliser une carte des chemins et sentiers (sentiers.be) (x2)
<ul style="list-style-type: none"> • Alternatives de mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des vélos électriques + équipements (x2) • Leasing de vélos électriques par la commune avec possibilité d'achat • Meilleure sécurisation des emplacements pour vélos pour éviter les vols / Box vélos avec cadenas dans la ville • Promotion du point vélo et agrandissement (x2)

	<ul style="list-style-type: none"> • Car pool avec liaisons vers la gare • Points d'autostop même dans les villages • Avoir une plateforme centralisée de co-voiturage • Car sharing avec point de ralliement • Développer le partage de voitures et Cambio • Co-voiturage entre citoyens pour les trajets intra Gembloux (x2) • Téléphérique ou tapis roulant pour rejoindre la gare • Créer des parkings de co-voiturage dans les villages et organiser le parking de la gare en fonction des villages ? • Proposition d'inventer la téléportation...
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité, sécurité et stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Zones de dépôts sécurisées pour les élèves (ex : N4 nouveau rond-point) • Faire respecter les limitations de vitesse/Placer des radars sur RN 4 et RN29 (x2) • Détecteurs de véhicules fonctionnels • Sécurité dans les nouveaux quartiers, navetteurs roulent vite alors que des installations de jeux sont proches (ex : près du Colruyt) • Mettre les cœurs de village en zone 30 : Loncée/Beuzet et Sauvenière • Faire passer la N4 à 50 km/h sur la traversée de l'entité (x2) • Déplacer le parking public vers les zones privées • Marquer les espaces de parking/stationnement pour éviter le rétrécissement des rues (Lonzée) • Entretien et améliorer les revêtements routiers tout en limitant la vitesse (ex : Gembloux/Grand Leez) • Aménager la route Gembloux/Grand-Leez pour dissuader le trafic de transit (E42/N4/E411) (x2) • Etablir un plan à long terme d'amélioration des liaisons inter villages et vers Gembloux • Sécuriser les piétons et vélos le long des grands axes • Identifier 2/3 trottoirs prioritaires à protéger, réaménager et élargir par village (x2)

	<ul style="list-style-type: none"> • Trottoirs lisses en macadam • Proposer du stationnement en chicane (ex : Loncée) • Stationnement du même côté (ex : rue du village à Sauvenière) • Améliorer la signalisation des parkings (gratuits) (x2) • Améliorer la visibilité des zones 30 • Prévoir des zones de dépose-minute avec un parcours piétons sécurisé pour les enfants se rendre à l'école (interdire la dépose devant les écoles) • Améliorer la cohérence des réglementations de voiries : tonnage, marquage au sol, limitation de vitesse • Résoudre les points noirs qui bloquent les liaisons entre les villages : passerelles et sous terrains pour fluidifier/ feux de signalisation (x2) • Permettre une traversé plus sécurisée à hauteur du carrefour de Corroy • Sécurisation traversée du bois de Buis : placer des feux à la sortie • Aménagements à penser en fonction des charrois agricoles • Favoriser les parkings de dissuasion/persuasion • Limiter la circulation des poids lourds dans la ville (chaussée de Charleroi)
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les lotissements avoir par un plan de liaison • Mise à jour du plan communal de mobilité : maillage piétons, cyclistes entre entités
<ul style="list-style-type: none"> • Intermodalité et transports en commun 	<ul style="list-style-type: none"> • TEC : améliorer les liaisons villages/centre /ligne de bus circulaire (x3) • TEC express : liaison vers LLN (x2) • TEC : améliorer les horaires pour les trajets vers le travail : Bruxelles/Namur et vers l'école : Gembloux/Ottignies • TEC : arrêt commun aux 4 coins pour ligne 32, 148, 144, 147 • Navettes dans Gembloux-ville notamment vers la gare, pour les activités culturelles • Navettes privées entre les villages et Gembloux • Utiliser les arrêts de bus pour l'autostop

	<ul style="list-style-type: none"> • Terminer la gare de Gembloux : contacter la SNCB et Infrabel • Proposer des parkings de délestage sécurisés près des lieux de liaison de transports en commun
Enjeux transversaux	Idées de projets (les résultats attendus...)
<ul style="list-style-type: none"> • Communication /sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une opération 'serpent mobile' par les enfants pour une mobilité intelligente en ville • Rendre plus facile l'utilisation du site web de la ville pour des recherches • Pas toujours de réponse via Facebook • Améliorer la communication par un intranet
<ul style="list-style-type: none"> • Identité 	<ul style="list-style-type: none"> • « Gembloux, ville la plus cyclable de Wallonie », un objectif qui pourrait être également un vecteur d'identité pour encourager la pratique du vélo, et par la même occasion, la pratique des autres modes de déplacements doux

6. Dézoomage des personnes ressources

Commissaire à la zone de police des Arches : M. HENIN

- ⇒ Il est nécessaire de hiérarchiser les voiries : routes régionales sont davantage destinées au transit que des dessertes locales.
- ⇒ La réflexion doit porter sur un partage équitable de la voie publique en tenant compte des différents utilisateurs.

SPW-DGO1 : Mme DULLAERT

- ⇒ Il existe des outils, des plans qui permettent de mettre en place une autre manière de se déplacer.
- ⇒ Plan de déplacements scolaires avec covoiturage, des rangs à pied ou des rangs à vélo pour se rendre à l'école.
- ⇒ Plan de déplacement d'entreprise : parkings gratuits pour les travailleurs qui covoiturent, mise à disposition de douches pour les cyclistes,...

GRACQ : M. HOEBEKE

- ⇒ La promotion du vélo sur Gembloux est bien présente.
- ⇒ Il reste des points noirs à résoudre sur certains parcours cyclistes.
- ⇒ Ce serait intéressant de réaliser un plan de déplacements vers la gare pour partager les mêmes déplacements et ainsi réduire le nombre de véhicules.

Conseiller en mobilité : M. HAEGEMAN

- ⇒ En ce qui concerne la proposition d'avoir un bus express Namur vers Louvain-La-Neuve, on est confronté à 2 provinces et donc au TEC Namur et TEC Brabant wallon. Le même raisonnement est d'application pour Charleroi.

7. Présentation de la suite de l'opération de développement rural

Questions des participants :

- ⇒ De combien de personnes est constituée la commission locale de développement rural (CLDR) ?
 - ↳ R : *Le décret de la Région wallonne prévoit un maximum de 60 membres dont les $\frac{3}{4}$ sont des représentants de la population et $\frac{1}{4}$ max. de Conseillers communaux.*
- ⇒ Comment travaille la CLDR ? Aborde-t-on tous les thèmes ou sont-ils divisés en groupes de travail ?

↳ *R : La CLDR se réunit très souvent en séance plénière. Ce qui n'exclut pas la possibilité de déléguer le traitement d'une thématique, d'une action à un groupe de travail. La CLDR devra alors valider la production du GT. Durant l'année 2017, les membres vont réfléchir à l'élaboration d'une stratégie de développement et des projets concrets à mettre en œuvre pour le développement de Gembloux dans les années à venir.*

⇒ Les réunions de la CLDR se déroulent-elles toujours en soirée ?

↳ *R : Oui sauf exception comme pour des visites de terrain, des visites de projets réalisés dans d'autres communes...*

⇒ Y-aura-t-il un compte rendu de la réunion ?

↳ *R : Oui, il sera envoyé par mail puis sera mis en ligne sur le site internet de la ville.*

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Michaël PLUIJGERS et Jocelyne VAN LIERDE

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Jocelyne VAN LIERDE (010 237 804, j.vanlierde@frw.be)